



Un meilleur gouvernement : avec nos partenaires, pour les Canadiens



Rapport annuel sur la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*

2010-2011





Rapport annuel sur la
Loi sur la protection des
fonctionnaires divulgateurs
d'actes répréhensibles

2010-2011

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2011

Ce document est disponible sur le site Web du
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à <http://www.tbs-sct.gc.ca>

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Table des matières

Introduction	1
Rapport sur les activités liées à la divulgation.....	2
Annexe : Sommaire des activités organisationnelles concernant les divulgations faites en vertu de la <i>Loi</i>	5
A. Organisations qui ont fait état d'activités en vertu de la Loi en 2010-2011	5
B. Organisations qui ont déclaré ne pas avoir eu d'activités liées aux divulgations dans la période visée par ce rapport	9
C. Organisations qui n'avaient pas d'agent supérieur ou de mécanismes internes pour s'occuper des divulgations à la fin de la période visée par ce rapport, en vertu du paragraphe 10(4) de la <i>Loi</i>	11
D. Organisations inopérantes assujetties à la <i>Loi</i>	12

Introduction

Aux termes de l'article 38.1 de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* (LPGDAR), le dirigeant principal des ressources humaines doit rédiger un rapport annuel que dépose le président du Conseil du Trésor au Parlement. Ce rapport doit présenter des renseignements concernant les activités liées aux divulgations faites dans les organisations du secteur public assujetties aux dispositions de la *Loi*. Le présent document, soit le quatrième rapport annuel soumis conformément à la LPGDAR, porte sur les exigences en matière de rapport pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011.

La LPGDAR établit les procédures régissant la façon de donner suite à des allégations d'actes répréhensibles et à des plaintes de représailles, et présente des mesures concrètes en faveur d'une culture dans le secteur public qui soit bien ancrée dans les valeurs et l'éthique. Pour obtenir des précisions sur l'origine et l'intention de la *Loi* ainsi que les définitions des principaux termes utilisés dans le présent rapport, prière de consulter le *Rapport annuel sur la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles 2007-2008*¹ ainsi que les renseignements relatifs à la *Loi* affichés sur le site Web du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH)².

Le présent rapport renferme des renseignements fournis par des organisations du secteur public concernant les divulgations faites conformément aux procédures internes établies en application de la *Loi*, comme indiqué dans les rapports présentés au BDPRH par l'agent supérieur ou l'administrateur général de chaque organisation. Il ne traite pas des divulgations ou des plaintes de représailles faites au Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada, qui sont visées dans le rapport que le commissaire présente au Parlement

-
1. *Rapport annuel sur la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles 2007-2008*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/ve/pda0708-fra.asp>.
 2. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, BDPRH, *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/ve/pda-fra.asp>.

Rapport sur les activités liées à la divulgation

À l'heure actuelle, 154 organisations actives du secteur public fédéral sont assujetties à la *Loi*³. Elles avisent le BDPRH de la nomination des agents supérieurs aux termes de cette loi.

Conformément au paragraphe 10(4) de la *Loi*, 36 organisations ont déclaré qu'elles n'établiraient aucun mécanisme interne de divulgation et ne désigneraient aucun agent supérieur parce qu'il n'est pas pratique de le faire, compte tenu de leur taille.

Le paragraphe 38.1(1) de la *Loi* exige que, dans les 60 jours suivant la fin de chaque exercice, l'administrateur général rédige et présente au BDPRH un rapport sur les activités concernant les divulgations faites au sein de son organisation. Le tableau suivant constitue un résumé de ces rapports. Les statistiques des années précédentes ont été incluses à titre comparatif.

Activités liées à la divulgation de 2007 à 2011

Activités de divulgation	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008
Organisations actives	154	155	153	153
Demandes de renseignements généraux relatifs à la <i>Loi</i>	277	281	186	259
Organisations qui ont fait état de demandes de renseignements	33	29	28	35
Divulgations reçues en vertu de la <i>Loi</i>	291	213	181	234
Organisations qui ont fait état de divulgations	33	32	27	30
Renvois à l'organisation par suite d'une divulgation faite dans une autre organisation du secteur public	3	4	2	1
Cas reportés en fonction des divulgations faites au cours de l'année précédente	75	31	25	S.O.
Nombre total de divulgations traitées (nouvelles divulgations, cas reportés et renvois)	369	248	208	S.O.

3. Ce chiffre ne comprend ni les trois organisations exclues de la définition de « secteur public » établie dans la *Loi* (c'est-à-dire les Forces canadiennes, le Service canadien du renseignement de sécurité et le Centre de la sécurité des télécommunications Canada) ni l'organisation dont l'assujettissement à la *Loi* exige l'établissement d'un décret (p. ex. l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada). Les organismes de services spéciaux sont réputés faire partie de leur organisation mère, sauf Passeport Canada.

Activités de divulgation	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008
Divulgations reçues auxquelles on a donné suite	350	218	162	179
Divulgations reçues auxquelles on n'a pas donné suite	19	30	45	50
Enquêtes instituées à la suite de divulgations reçues	111	75	60	87
Divulgations reçues qui ont mené à la constatation d'un acte répréhensible	9	7	6	7
Organisations qui ont fait état de l'existence d'actes répréhensibles	7	4	3	6
Divulgations reçues qui ont entraîné des mesures correctives	31	36	38	26
Organisations qui ont indiqué avoir pris des mesures correctives	16	14	13	14
Organisations qui ont fait état de problèmes systémiques donnant lieu à des actes répréhensibles	2	4	1	2
Organisations qui ont indiqué ne pas avoir divulgué l'information au sujet d'une constatation d'un acte répréhensible	7	S.O.	S.O.	S.O.

Conformément à l'alinéa 11(1)c) de la *Loi*, il incombe à chaque organisation de mettre à la disposition du public les renseignements confirmant l'existence d'actes répréhensibles et décrivant les mesures de suivi qui ont été prises. Ces renseignements ne sont pas recueillis dans le cadre du présent rapport et n'y figurent pas.

Les statistiques sur les rapports organisationnels concernant les activités liées aux divulgations faites en vertu de la *Loi* sont présentées à l'annexe. Ces statistiques fournissent un aperçu des activités conformément à la LPFDAR. À cet égard, les éléments suivants sont à noter :

- ▶ Il est difficile de comparer les statistiques entre les organisations, car les cultures organisationnelles varient et les enjeux sont traités au moyen de mécanismes différents d'une organisation à l'autre.
- ▶ Parfois, une divulgation comprendra plusieurs allégations qui seront traitées, chacune, comme une divulgation distincte.

- ▶ Le suivi des cas signalés au moyen de la divulgation pourrait se faire, selon le cas, par un autre processus, telle une procédure de règlement des griefs.
- ▶ Les divulgations peuvent être faites auprès d'un superviseur, d'un agent supérieur responsable de la divulgation, du commissaire à l'intégrité du secteur public ou d'une personne nommée en vertu de la loi constitutive (un agent des plaintes de la Gendarmerie royale du Canada par exemple). La voie adoptée pour la divulgation ne peut être interprétée comme un manque de confiance envers l'une ou l'autre des autres voies.

Annexe : Sommaire des activités organisationnelles concernant les divulgations faites en vertu de la *Loi*

A. Organisations qui ont fait état d'activités en vertu de la *Loi* en 2010-2011

Organisation	Demandes de renseignements généraux	Divulgations						Enquêtes ouvertes	Divulgations qui ont donné lieu	
		Reçues	Renvoyées	Reportées de 2009-2010	Aux-quelles on a donné suite	Aux-quelles on n'a pas donné suite	Reportées à 2011-2012		À la constatation d'un acte répréhensible	À des mesures correctives
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada	2	2	0	3	5	0	2	0	0	0
Affaires étrangères et Commerce international Canada	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0
Agence canadienne d'inspection des aliments	0	13	0	3	14	2	2	2	0	0
Agence canadienne de développement international	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
Agence de la santé publique du Canada*	0	2	0	1	3	0	2	0	1	1
Agence de promotion économique du Canada atlantique	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agence des services frontaliers du Canada	70	62	3	3	63	5	18	4	2	4
Agence du revenu du Canada	6	1	0	0	1	0	1	0	0	0
Agence spatiale canadienne	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture et Agroalimentaire Canada	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1

Organisation	Demandes de renseignements généraux	Divulgations						Enquêtes ouvertes	Divulgations qui ont donné lieu	
		Reçues	Renvoyées	Reportées de 2009-2010	Aux-quelles on a donné suite	Aux-quelles on n'a pas donné suite	Reportées à 2011-2012		À la constatation d'un acte répréhensible	À des mesures correctives
Anciens Combattants Canada*	3	1	0	1	2	0	0	2	0	1
Centre de recherches pour le développement international	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Citoyenneté et Immigration Canada	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0
Commission canadienne du tourisme	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	12	5	0	0	5	0	0	5	0	0
Commission de la capitale nationale	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commission de la fonction publique du Canada	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commission des champs de bataille nationaux	0	1	0	0	1	0	0	1	1	1
Condition féminine Canada	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseil national de recherches du Canada	1	10	0	0	10	0	5	10	0	0
Défense nationale	22	13	0	8	15	6	1	2	1	1
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0
Énergie atomique du Canada, Limitée	0	26	0	5	31	0	3	9	0	8

Organisation	Demandes de renseignements généraux	Divulgations						Enquêtes ouvertes	Divulgations qui ont donné lieu	
		Reçues	Renvoyées	Reportées de 2009-2010	Aux-quelles on a donné suite	Aux-quelles on n'a pas donné suite	Reportées à 2011-2012		À la constatation d'un acte répréhensible	À des mesures correctives
Environnement Canada	1	1	0	2	3	0	0	0	0	2
Exportation et développement Canada	0	2	0	0	2	0	2	2	0	0
Gendarmerie royale du Canada	12	17	0	27	43	1	40	5	0	0
Industrie Canada	2	0	0	2	2	0	0	0	0	0
Infrastructure Canada	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marine Atlantique S.C.C	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0
Musée des beaux-arts du Canada*	0	9	0	0	9	0	1	9	1	1
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0
Office des transports du Canada	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parcs Canada	5	1	0	1	2	0	0	0	0	0
Passeport Canada	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Patrimoine canadien	2	3	0	0	3	0	0	0	0	0
Pêches et Océans Canada	10	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	8	5	0	2	7	0	0	2	0	2
Ressources naturelles Canada	2	5	0	1	6	0	2	2	0	3
Santé Canada	28	6	0	0	6	0	0	6	0	1

Organisation	Demandes de renseignements généraux	Divulgations						Enquêtes ouvertes	Divulgations qui ont donné lieu	
		Reçues	Renvoyées	Reportées de 2009-2010	Aux-quelles on a donné suite	Aux-quelles on n'a pas donné suite	Reportées à 2011-2012		À la constatation d'un acte répréhensible	À des mesures correctives
Service canadien du renseignement de sécurité	5	3	0	0	0	3	0	0	0	0
Service correctionnel Canada	5	5	0	4	9	0	3	2	0	1
Service des poursuites pénales du Canada	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0
Société canadienne des postes	0	80	0	0	80	0	7	32	0	0
Société Radio-Canada	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Statistique Canada	4	2	0	2	4	0	1	2	2	2
Transports Canada	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	30	7	0	8	15	0	14	7	1	1
Total	277	291	3	75	350	19	108	111	9	31

* Ces organisations ont aussi signalé un problème systémique afférant qui a été traité par des mesures correctives.

B. Organisations qui ont déclaré ne pas avoir eu d'activités liées aux divulgations dans la période visée par ce rapport

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Administration de pilotage de l'Atlantique Canada

Administration de pilotage des Grands Lacs Canada

Administration de pilotage du Pacifique Canada

Administration du pipe-line du Nord Canada

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Banque de développement du Canada

Banque du Canada

Bibliothèque et Archives Canada

Bureau de la sécurité des transports du Canada

Bureau du Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Bureau du surintendant des institutions financières Canada

Bureau du vérificateur général du Canada

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Comité externe d'examen de la GRC

Commissariat à l'information du Canada

Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada

Commissariat à la magistrature fédérale Canada

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Commission canadienne des grains

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Conseil canadien des relations industrielles
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil des Arts du Canada
Construction de Défense Canada
Corporation commerciale canadienne
Corporation d'investissements au développement du Canada
École de la fonction publique du Canada
Financement agricole Canada
Greffé du Tribunal des revendications particulières du Canada
Instituts de recherche en santé du Canada
L'Enquêteur correctionnel Canada
La Société des ponts fédéraux Limitée
Ministère de la Justice Canada
Ministère des Finances Canada
Monnaie royale canadienne
Musée canadien des civilisations
Musée canadien pour les droits de la personne
Musée des sciences et de la technologie du Canada
Office de financement de l'assurance-emploi du Canada
Office de répartition des approvisionnements d'énergie
Office national de l'énergie
Office national du film
Opérations des enquêtes statistiques
Personnel des Fonds non publics, Forces canadiennes
Pétrole et gaz des Indiens Canada
PPP Canada
Recherches en sciences et en génie Canada

Registraire de la Cour suprême du Canada
Ridley Terminals Inc.
Secrétariat de la Commission des nominations publiques
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Sécurité publique Canada
Service administratif des tribunaux judiciaires
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Société d'assurance-dépôts du Canada
Société d'expansion du Cap-Breton
Société du Centre national des Arts
Tribunal canadien du commerce extérieur
Tribunal des droits de la personne du Canada
VIA Rail Canada inc.

C. Organisations qui n'avaient pas d'agent supérieur ou de mécanismes internes pour s'occuper des divulgations à la fin de la période visée par ce rapport, en vertu du paragraphe 10(4) de la *Loi*

Administration de pilotage des Laurentides Canada
Agence de la consommation en matière financière du Canada
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité
Comité des griefs des Forces canadiennes
Commissariat à la protection de la vie privée du Canada
Commissariat au lobbying du Canada
Commissariat aux langues officielles
Commission canadienne des affaires polaires
Commission canadienne des droits de la personne
Commission canadienne du lait

Commission des relations de travail dans la fonction publique
Commission du droit d'auteur Canada
Commission mixte internationale (section canadienne)
Conseil canadien des normes du Canada
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés Canada
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses Canada
Conseil des produits agricoles du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Greffé du Tribunal de la concurrence
Institut de statistiques des Premières nations
Musée canadien de la nature
Musée des beaux-arts du Canada
Office de commercialisation du poisson d'eau douce
Pont Blue Water Canada
Procréation assistée Canada
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes
Société immobilière du Canada Limitée
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
Téléfilm Canada
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs
Tribunal d'appel des transports du Canada
Tribunal de la dotation de la fonction publique
Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs du Canada

D. Organisations inopérantes assujetties à la *Loi*

Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions
Placements Épargne Canada
Société d'atténuation des répercussions du projet gazier Mackenzie
Société de développement du Cap-Breton (jumelé à la Société d'expansion du Cap-Breton par l'intermédiaire de laquelle elle rend des comptes)